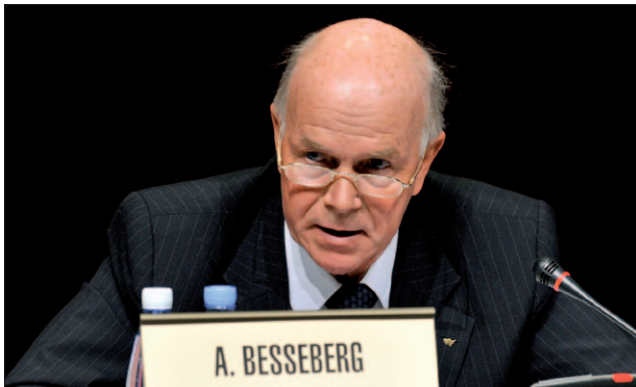




LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ÉTHIQUE

ANDERS BESSEBERG

Représentant FI • IBU – Union Internationale de Biathlon



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ÉTHIQUE

En règle générale, les membres de la famille olympique vivent leur vie entre les Jeux Olympiques. Chaque membre de la famille olympique s'est efforcé de se montrer à la hauteur des idéaux du sport, en mettant sans doute l'accent sur «l'égalité des conditions et le fair-play chez tous les athlètes».

Aujourd'hui, nous devons élargir notre horizon. Et il ne suffit plus que nous ayons des règles de compétition qui soient bonnes et équitables ainsi que des règles disciplinaires pour les athlètes dans notre propre sport. Nous, les Fédérations Internationales (FI) de sport, devons collaborer plus étroitement et harmoniser nos règles, autant que possible, pour que les sanctions disciplinaires prévues pour les athlètes soient les mêmes lorsqu'ils commettent la même infraction, qu'il s'agisse de biathlètes, de nageurs, de joueurs de football, etc.

La création de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), il y a 10 ans, a été une étape importante en ce qui concerne l'égalité de traitement pour tous les athlètes qui enfreignent les règles antidopage. Avec l'introduction du nouveau Code mondial antidopage, le 1^{er} janvier 2009, nous sommes sur la bonne voie, mais nous devons poursuivre nos efforts afin de continuer à nous améliorer. Par exemple, si un athlète de l'équipe de relais 4 x 100 m est testé positif, est-il juste que cela entraîne la disqualification de toute l'équipe, alors que dans d'autres sports d'équipe comme le hockey ou le football, un test positif n'entraîne pas obligatoirement la disqualification de l'équipe ?

En outre, il est important que les règles et notre code d'éthique dans le sport soient en conformité avec les normes de la société et de la collectivité dans laquelle nous vivons. Dans ce domaine, nous avons fait un grand pas en avant avec le nouveau Code de l'AMA de 2009. Nous pouvons désormais juger les infractions au code antidopage au cas par cas, ce qui est davantage conforme aux lois générales, selon lesquelles un juge peut décider d'imposer une peine dans certaines limites.

Un autre problème éthique dans le sport et l'administration sportive est l'augmentation de la commercialisation. Elle compromet le principe du fair-play chez tous les athlètes. Une victoire apporte non seulement la renommée et les honneurs, mais aussi la liberté financière ou même la richesse. C'est pourquoi les athlètes et même leurs entraîneurs sont tentés par l'argent et la cupidité l'emporte sur le principe du fair-play.

La commercialisation ne comporte pas seulement le danger pour les athlètes d'utiliser des substances interdites afin d'améliorer leurs performances. En raison des ressources financières dont bénéficient les meilleurs athlètes et des intérêts de l'industrie du sport, ils peuvent concourir en utilisant des équipements technologiques de pointe, qui ne sont pas accessibles à tous les athlètes.

Ce point est, par exemple, fortement discuté au sein de la Fédération Internationale de Natation (FINA), lorsque c'est le choix de la combinaison de natation qui pourrait déterminer le meilleur athlète et non plus la performance sportive. N'est-ce pas une violation du principe de l'égalité des conditions pour tous les athlètes ? Pouvons-nous réglementer cette situation, sans bloquer de nouveaux progrès techniques qui bénéficieraient à tous les athlètes ?

La décision d'autoriser des combinaisons de natation pour la compétition est prise par les dirigeants et les administrateurs qui s'efforcent d'assurer des conditions équitables pour tous les athlètes. Le processus de commercialisation compromet aussi l'équité de leurs décisions. Les individus, les producteurs, les sponsors, les différents détenteurs de droits ainsi que les organisateurs de manifestations sont prêts à payer beaucoup d'argent pour obtenir ce qu'ils veulent et le danger de la corruption s'intensifie.

Même s'ils ne vont pas à l'encontre des lois, les intérêts commerciaux mettent en péril les procédures d'élection transparentes et équitables des organisateurs et des villes en ce qui concerne les grandes manifestations. Les candidats proposent de prendre en charge les billets d'avion, les coûts d'hébergement ou les camps d'entraînement des fédérations nationales. En particulier en cette époque de crise financière mondiale, de nombreuses fédérations n'ont pas beaucoup d'argent et sont disposées à soutenir la ville ou le comité d'organisation qui offre le projet d'ensemble le plus avantageux.

Cette manière d'acheter les votes n'est pas illégale, mais à mon avis, ce n'est pas un comportement éthique. Cette pratique est préjudiciable pour les sports, car dans bien des cas, les manifestations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes. En outre, amener les athlètes dans un lieu qui ne leur offre peut-être pas les meilleures conditions n'est pas de la bonne gouvernance.

À l'heure actuelle, le sport est très important dans la société, et la plupart du temps, nous avons une excellente réputation. Il est cependant facile de perdre cette bonne réputation. Nous avons pu le constater dans la société autour de nous. Même s'il existe un code d'éthique, des sociétés et des secteurs ont eu de sérieux problèmes parce que ce code n'a pas été respecté.

Comme la société attend aussi de nous que nous ayons un comportement éthique dans le sport, il sera important d'être en accord avec la société et la collectivité dans laquelle nous vivons. Je pense qu'il est nécessaire que toutes les organisations du monde du sport et le Comité



International Olympique (CIO) mettent en place un code de bonne gouvernance et d'éthique, qui devrait, dans la mesure du possible, être applicable à tous les différents sports, comme nous sommes parvenus à le faire avec le Code mondial antidopage, largement utilisé. Et ce code doit, autant que possible, être en harmonie avec les codes similaires qui existent dans le reste du monde.